



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 645 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les stagiaires dans les milieux d'enseignement professionnel, collégial et universitaire ne bénéficient d'aucune forme de protection légale;

CONSIDÉRANT QUE les domaines où les stages ne sont pas rémunérés sont des milieux traditionnellement féminins;

CONSIDÉRANT QUE les stagiaires doivent diminuer, voire supprimer leurs heures de travail rémunérées pour effectuer un stage, souvent pour faire le même travail que celui d'un employé de ce même milieu de stage;

CONSIDÉRANT QUE le Québec se trouve en situation de pénurie de main-d'œuvre et cherche à valoriser certains corps d'emploi, notamment dans le secteur public;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De reconnaître, à l'intérieur de la Loi sur les normes du travail, des droits aux stagiaires ainsi que les normes minimales dans laquelle doit s'effectuer ces stages;
- De définir une typologie commune du stage, de sa définition, de ses formes;
- De développer un mécanisme pour rémunérer les stagiaires, en tenant compte de la durée, de l'intensité et du type de stage effectué;
- De supporter financièrement les milieux communautaires et les petites et moyennes entreprises, qui souhaitent accueillir des stagiaires, dans le cadre de cette compensation financière.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Gabriel Nadeau-Dubois, député de Gouin

1 mai 2019
Date de signature de l'extrait